Politique familiale et des aînés (MADA) et Plan d'action 2025-2028

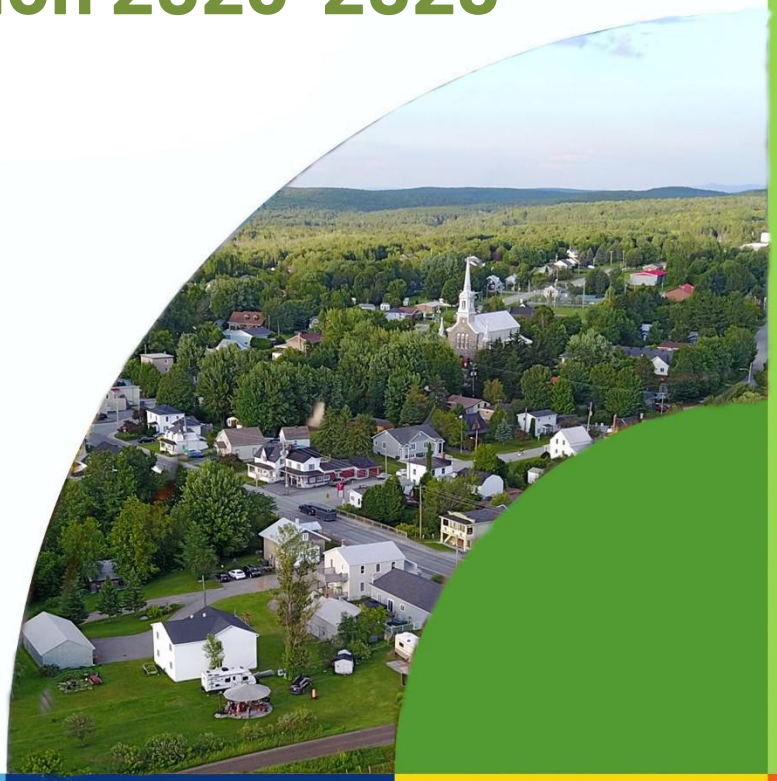

Racine
ACCUEILLANTS PAR NATURE!

POLITIQUE FAMILIALE
ADOPTÉE LE 18 DÉCEMBRE 2024

POLITIQUE DES AÎNÉS (MADA)
ADOPTÉE LE 5 MAI 2025

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE **4**

MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE – FAMILLE ET AÎNÉS **5**

1.INTRODUCTION **6**

1.1 DÉMARCHE 7

1.2 COMITÉ DE PILOTAGE 8

2. PORTRAIT DE LA POPULATION **9**

2.1 PORTRAIT DES FAMILLES 10

2.2 PORTRAIT DES AÎNÉS (65 ANS ET PLUS) 10

3.FONDEMENTS DE LA POLITIQUE **11**

3.1 DÉFINITION 11

3.2 VALEURS 11

3.3 PRINCIPES DIRECTEURS 12

3.4 CHAMPS D'ACTION 12

4. PLAN D'ACTION 2025-2028 **13**

5. MISE EN ŒUVRE ET COMITÉ DE SUIVI **18**

6. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS **18**

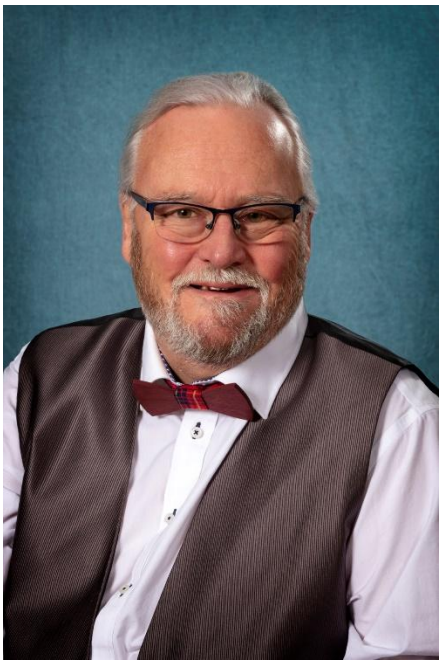

MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

C'est avec une grande fierté et une profonde satisfaction que nous vous présentons aujourd'hui la première politique de la famille et des personnes aînées de la Municipalité de Racine, comprenant un plan d'action pour les années 2025 à 2028.

Cette initiative n'est pas le résultat d'une action isolée, mais bien d'un processus de consultation long et nourri, où tous les commentaires, suggestions et expériences ont été pris en compte. Il ne s'agit que de la première étape d'un projet à grande échelle, qui évoluera en fonction des besoins et défis des familles et des aînés.

Nous tenons à remercier le gouvernement du Québec, plus précisément le Secrétariat aux aînés et le ministère de la Famille, pour son soutien financier ainsi que les membres du comité de pilotage pour leur implication.

Nous souhaitons que l'adoption de cette politique représente un moment décisif pour notre municipalité.
En plus d'être un engagement important envers l'inclusivité, cette initiative sera également un levier pour renforcer les liens intergénérationnels.

C'est ensemble que nous ferons de cette politique un outil vivant et évolutif au service du bien-être de tous dans une communauté plus soudée et attentive aux besoins de chacun.

Mario Côté
Maire de Racine

MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES ET DES AÎNÉS

En tant que conseillère responsable du comité de la Famille et des Aînés, ce fut un honneur pour moi de collaborer à l'élaboration de notre toute première Politique municipale de la famille et des personnes aînées visant l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Racine.
Je suis très fière d'enfin vous présenter le libellé final de cette Politique qui nous guidera vers le maintien d'un environnement municipal favorable à la famille et aux personnes aînées.

Cette première Politique familiale municipale et son plan d'action reposent sur la participation citoyenne qui a dépassé toutes nos attentes, et ce, à toutes les étapes de la démarche. Grâce à cette concertation, nous avons pu identifier les orientations en accord avec la réalité et les valeurs des familles et des personnes aînées de Racine.

Les différentes étapes proposées dans le plan d'action ont été pensées dans le but de répondre aux besoins exprimés par la population, dans le respect de leur réalité socioéconomique et communautaire.

Je remercie pour leur travail les membres du comité de pilotage de la Politique familiale de Racine et notre personne-ressource d'Espace-Muni, Emmanuelle Jean-Arsenault. Vos idées et votre participation dynamique, au cours de ce long processus, ont été essentielles à l'élaboration de cette Politique et je vous en remercie sincèrement. Sans vous, cette Politique n'aurait sûrement pas vu le jour.

Je remercie aussi les nombreuses personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage et qui ont gracieusement accepté de participer aux différentes tables de consultation. Nous avons pu apprécier toute la fierté que vous ressentez envers votre communauté.

Notre défi maintenant est la mise en œuvre dynamique du plan d'action pour le mieux-être de nos concitoyennes et concitoyens. J'ai confiance qu'ENSEMBLE, nous réussirons!
N'oublions surtout pas qu'en améliorant la vie des familles d'aujourd'hui, c'est aussi l'avenir des familles de demain qu'on prépare.

Louise Lafrance Lecours
Conseillère responsable des questions familiales et des aînés

INTRODUCTION

La Municipalité de Racine s'est engagée, dès l'automne 2023, dans une démarche visant à se doter de sa toute première Politique familiale et des aînés et de son plan d'action couvrant les quatre prochaines années.

La Politique s'appuie sur les besoins exprimés par la population, de même que sur les travaux de réflexion du comité de pilotage. Il est en ressorti la volonté de favoriser la création d'environnements propices à l'épanouissement et au bien-être des familles et des aînés de même qu'au vieillissement actif, tout en étant respectueux de l'environnement et de l'esprit de coopération et de solidarité qui prévaut à Racine.

La démarche a permis d'identifier cinq grands champs d'action prioritaires à travers lesquels se déploieront les actions de la Politique, soit :

1. La mobilité;
2. Les communications;
3. Le milieu de vie;
4. Les espaces publics extérieurs;
5. Le loisir.

L'adoption de cette Politique familiale et des aînés et son plan d'action témoigne de l'importance que la Municipalité de Racine accorde à la qualité de vie des familles et des aînés de son territoire. Elle s'engage ainsi à y contribuer activement dans les années à venir.

1.1 DÉMARCHE

La démarche ayant mené à l'élaboration de cette Politique et de son plan d'action a été déployée selon une approche d'étroite collaboration avec le milieu afin d'en garantir le succès. Cette collaboration s'est concrétisée à travers le comité de pilotage et les consultations.

La première étape de la démarche a permis à la Municipalité de Racine d'établir un diagnostic du milieu comprenant un portrait statistique de la population, une recension des services et des ressources offerts aux familles et aux aînés du milieu, de même qu'une consultation des populations ciblées afin de permettre une analyse des besoins basée sur leurs expériences et leurs perceptions. Sur ce dernier point plus spécifiquement, précisons que diverses activités de consultations ont été réalisées au printemps 2024 :

- Un sondage ayant rejoint au total 83 répondants aînés et 119 répondants familles;
- Deux groupes de discussion tenus auprès d'aînés;
- Un groupe de discussion tenu auprès de parents;
- Un groupe de discussion tenu auprès d'adolescents;
- Une activité de consultation tenue à l'École primaire Notre-Dame-de-Montjoie de Racine auprès d'un groupe d'enfants.

Les personnes consultées ont pu partager leurs préoccupations à l'égard des dix thèmes suivants, abordés dans l'ensemble des activités de consultation :

1. Espaces extérieurs et bâtiments;
2. Habitat et milieu de vie;
3. Transport et mobilité;
4. Participation sociale;
5. Loisirs;
6. Respect et inclusion sociale;
7. Communication et information;
8. Santé et services sociaux;
9. Sécurité;
10. Réussite éducative et persévérance scolaire.

Ainsi, les besoins et points de vue exprimés ont été entendus et considérés dans le cadre des travaux du comité de pilotage qui se sont échelonnés jusqu'à la fin de l'automne 2024 dans le but d'identifier les enjeux du milieu et de prioriser les objectifs et les actions de la Politique familiale et des aînés.

1.2 COMITÉ DE PILOTAGE

Afin de mener à bien la démarche d'élaboration de cette Politique familiale et des aînés, un comité de pilotage a été créé par la Municipalité de Racine. Composé de représentants du milieu racinois, le comité s'est réuni à plusieurs reprises durant un an afin de comprendre la réalité des familles et des aînés de Racine, d'identifier les principaux enjeux et de prioriser les actions à mettre en place.

Le comité de pilotage était composé des personnes suivantes :

- **Représentantes des familles :**
  - Marie-Anne Joachim, citoyenne
  - Julie St-Hilaire, citoyenne
  - Ariane Séguin Verner, citoyenne

- **Représentants des aînés :**
  - Serge Fontaine, citoyen
  - Gaston Michaud, citoyen
  - Marie-Jeanne Neider, citoyenne

- **Représentant du milieu de la santé :**
  - Michel Benoit, organisateur communautaire pour la Direction de la santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS de Sherbrooke

- **Représentante du milieu de la petite enfance :**
  - Louise Véronneau, directrice générale CPE Magimo

- **Représentant de la communauté :**
  - Sébastien Champagne, travailleur de milieu ITMAV auprès des aînés, Centre d'action bénévole Valcourt et Région

- **Représentantes de la Municipalité de Racine :**
  - Stéphanie Deschênes, adjointe à la direction, responsable administrative de la démarche, Municipalité de Racine
  - Louise Lafrance Lecours, conseillère municipale, élue responsable des questions familiales et des personnes aînées (RQFA), Municipalité de Racine

- **Ressource-conseil externe :**
  - Emmanuelle Jean-Arsenault, chargée de l'offre de services, Espace MUNI

La Municipalité de Racine remercie chaleureusement ces personnes pour leur implication bénévole dans le cadre de cette démarche.

2. PORTRAIT DE LA POPULATION

Voici quelques faits saillants permettant de brosser un bref portrait de la population racinoise, à la lumière des données du Recensement de 2021 de Statistique Canada et de projections démographiques réalisées par l'Institut de la statistique du Québec.

Croissance de la population et perspectives démographiques

La Municipalité de Racine compte 1 416 habitants. Entre 2016 et 2021, la croissance de la population (+6,8 %) a été plus élevée que pour la MRC du Val-Saint-François (+4,3 %) et le Québec (+4,1 %).

En 2021, l'âge médian de la population de Racine est de 50,8 ans, ce qui est supérieur à celui enregistré pour la MRC du Val-Saint-François (45,2 ans) et le Québec (43,2 ans). Cet âge médian est en hausse dans la Municipalité, puisqu'il était de 48,8 ans en 2016.

Le groupe des 40 à 64 ans représente plus du tiers de la population

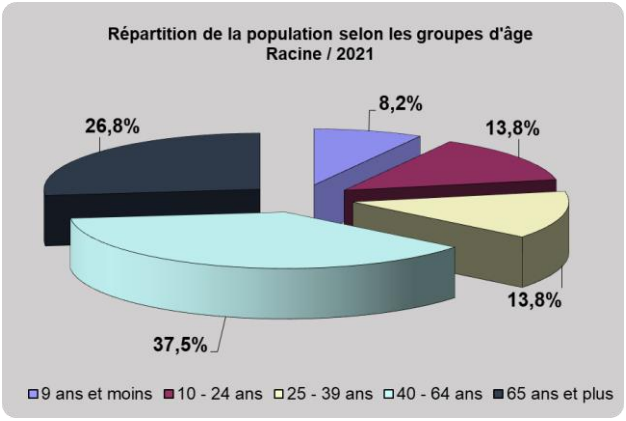

racinoise (37,5 %).

Selon les perspectives démographiques produites par l'Institut de la statistique du Québec, la population racinoise est appelée à connaître une hausse de +2,4 % d'ici les 20 prochaines années,

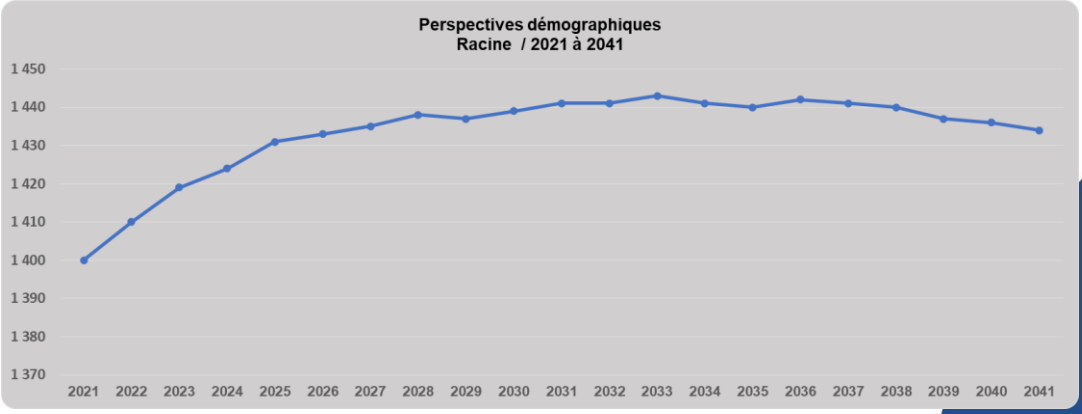

passant de 1 400 à 1 434 habitants, (MRC du Val-Saint-François : +12,2 %, ensemble du Québec : +10,2 %). Cependant, la Municipalité de Racine anticipe qu'avec les divers projets de développement en cours ou anticipés, dont la création d'un nouveau quartier résidentiel, l'agrandissement de l'école primaire et l'implantation d'un CPE à Racine, la population racinoise pourrait davantage connaître une hausse de +10 % dans les 20 prochaines années, passant de 1 400 à 1 540 habitants selon les prévisions de la Municipalité.

2.1 PORTRAIT DES FAMILLES

On dénombre 165 familles avec enfant(s) à Racine, en baisse de 13,2 % depuis 2016 (MRC du Val-Saint-François : -1,8 % et Québec : +0,0 %). Parmi ces familles racinoises, 18,2 % sont monoparentales, une proportion moins élevée que ce qui est enregistré pour la MRC (25,1 %) et le Québec (29,8 %).

Au total, 215 jeunes de 17 ans et moins vivent à Racine. Ils représentent 16,0 % de la population. Parmi eux, 18,6 % sont d'âge préscolaire (4 ans et moins); 51,1 % sont des enfants du primaire (âgés de 5 à 12 ans) et 30,3 % sont des adolescents (13 à 17 ans).

2.2 PORTRAIT DES AÎNÉS (65 ANS ET PLUS)

Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent plus du quart (26,8 %) de la population de Racine. Entre 2016 et 2021, c'est ce groupe d'âge qui a enregistré la plus forte augmentation (+33,3 %) au sein de la population racinoise. Cette hausse est significativement plus élevée que celle observée ailleurs au Québec (+17,3 %) et dans la MRC du Val-Saint-François (+18,7 %).

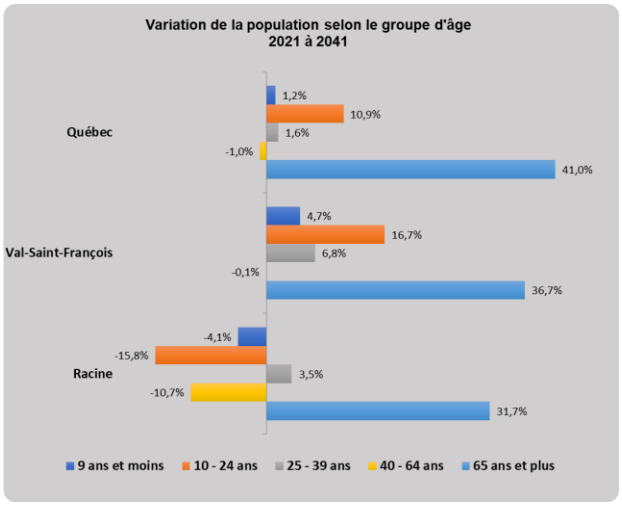

Également, selon les projections démographiques, le groupe des 65 ans et plus est celui qui connaîtra la plus forte croissance d'ici 2041 (+31,7 % pour Racine).

Les aînés racinois sont majoritairement mariés ou vivant en union libre (71,6 %). Cette proportion est plus élevée que dans la MRC du Val-Saint-François (63,4 %) ou l'ensemble du Québec (56,5 %).

Enfin, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus à faible revenu est de 14,5 % à Racine, ce qui est moins élevé que pour la MRC (19,7 %) et le Québec (19,8 %). Toutefois, il s'agit du groupe d'âge qui a connu la hausse la plus significative du taux de faible revenu entre 2015 et 2020 (+32,7 % à Racine).

3. FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

3.1 DÉFINITIONS

Pour la Municipalité de Racine et dans le cadre de cette Politique familiale et des aînés…

Définition de la famille
La famille est un noyau composé de personnes vivant sous le même toit ayant des liens de filiation ou de relation significative. Elle est à la base de la société et évolue à travers des liens intergénérationnels au sein desquels se transmettent des valeurs et des connaissances communes.

Définition d'une personne aînée
L'aîné est un adulte qui a atteint un âge certain et une étape lui permettant de prendre sa retraite et entraînant des changements dans son mode de vie. Il possède une expérience de vie enrichie.

Définition de l'enfant et de l'adolescent
L'enfant et l'adolescent sont des citoyens à part entière qui développent leurs propres idées et opinions, et que l'on accompagne avec bienveillance dans la recherche de leur identité, de leur autonomie et de leur plein potentiel.

3.2 VALEURS

La Politique familiale et des aînés de la Municipalité de Racine s'appuie sur les valeurs suivantes, fondamentales pour notre communauté :

Le respect, qui implique de traiter autrui avec égard et considération, peu importe ses origines et ses opinions, et de s'accepter mutuellement au-delà des différences. À Racine, le respect est également la pierre d'assise du partage et du vivre-ensemble.

L'entraide, qui se manifeste par des actions réciproques d'aide et de soutien. À Racine, l'entraide nourrit l'esprit communautaire et l'engagement envers la collectivité. Il renforce la qualité des liens et fait émerger des projets rassembleurs grâce à la cohésion, à la collaboration et au leadership positif du milieu.

L'accueil, qui représente l'ouverture et l'intérêt envers l'autre. La Municipalité de Racine est animée par la volonté d'être une communauté chaleureuse et inclusive, où chaque citoyen peut s'intégrer facilement et se sentir faire partie d'une grande famille.

La fierté, qui s'exprime par un sentiment d'accomplissement et de dépassement qui donne confiance en l'avenir. La communauté racinoise est fière du succès de ses réalisations collectives et, par le fait même, de l'héritage qu'elle laisse et qu'elle continue de bâtir.

3.3 PRINCIPES DIRECTEURS

Cette Politique familiale et des aînés de la Municipalité de Racine repose sur les grands principes directeurs suivants :

- **Le vieillissement actif** qui préconise la mise en place d'environnements sociaux et bâtis favorisant la santé, la participation et la sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse;

- **L'épanouissement et le bien-être** des familles et des aînés au sein d'un milieu dynamique, attractif et où il fait bon vivre;

- **La protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques** pour accélérer la résilience de la communauté face aux impacts de ces changements et offrir aux générations présentes et futures un meilleur avenir;

- **La coopération et la solidarité** qui renforcent le tissu social et cultivent la capacité d'intervenir collectivement pour améliorer le milieu de vie.

3.4 CHAMPS D'ACTION

Le plan d'action de la Politique familiale et des aînés de la Municipalité de Racine s'articule autour de cinq (5) champs d'action, auxquels se rattachent des objectifs et des actions. De cette façon, la Municipalité de Racine sera en mesure de contribuer activement à la qualité de vie des familles et des aînés du milieu sous les divers angles jugés prioritaires pour les prochaines années.

Ces cinq (5) champs d'action priorisés sont :

1. La mobilité
2. Les communications
3. Le milieu de vie
4. Les espaces publics extérieurs
5. Le loisir

4. PLAN D'ACTION 2025-2028

CHAMP D'ACTION 1 : LA MOBILITÉ

Objectifs	Actions	Clientèles cibles			Échéancier			
		Enfants et ados	Familles	Aînés	2025	2026	2027	2028
Objectif 1 : Favoriser les déplacements actifs sécuritaires	1.1 Faciliter la marche pour les personnes aînées au village et au pourtour des lacs			X		X		
	1.2 Contribuer à bonifier l'aménagement et l'entretien des sentiers pédestres et cyclables au village	X	X	X			X	
	1.3 Contribuer à bonifier l'aménagement et l'entretien des sentiers pédestres et cyclables en milieu agricole et au pourtour des lacs	X	X	X				X
	1.4 Contribuer à accroître le réseau piéton-cyclable au bénéfice des personnes aînées racinoises et en fonction de leurs besoins de mobilité (villageois, riverains, milieu agricole)			X				X
	1.5 Contribuer à accroître le réseau piéton-cyclable au bénéfice des familles racinoises (villageois, riverains, milieu agricole)	X	X					X
	1.6 Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation routière et de sécurisation des déplacements actifs	X	X	X	X		X	
Objectif 2 : Sensibiliser les usagers au partage sécuritaire de la route	2.1 Mettre en place une campagne de sensibilisation	X	X	X	X		X	
Objectif 3 : Améliorer la mobilité des jeunes et des aînés	3.1 Faire connaître davantage les services de transport adapté			X	X			
	3.2 Mieux faire connaître les services de transport-accompagnement			X	X			
	3.3 Contribuer à mettre en place une ou des alternatives de transport collectif pour les personnes aînées			X		X		X
	3.4 Contribuer à mettre en place une ou des alternatives de transport pour les étudiants du post-secondaire	X				X		X
	3.5 Contribuer à mettre en place une ou des alternatives de transport pour les travailleurs		X				X	
	3.6 Mettre en place une ou des alternatives de transport pour les loisirs chez les jeunes (maison des jeunes, Camping Plage McKenzie)	X				X		

CHAMP D'ACTION 2 : LES COMMUNICATIONS

Objectifs	Actions	Clientèles cibles			Échéancier			
		Enfants et ados	Familles	Aînés	2025	2026	2027	2028
Objectif 4 : Accroître la circulation de l'information auprès des familles et des aînés	4.1 Parler davantage des organismes du milieu dans le bulletin municipal Racinoscope	X	X	X	X			
	4.2 Impliquer des ados et des parents dans la rédaction du bulletin municipal Racinoscope	X	X		X			
	4.3 Impliquer des personnes aînées dans la rédaction du bulletin municipal Racinoscope			X	X			
	4.4 Collaborer davantage avec les médias locaux et régionaux	X	X	X	X			
	4.5 Déployer un mode de communication pour joindre spécifiquement les ados	X			X	X		
Objectif 5 : Faciliter l'accès à l'information	5.1 Privilégier, pour les aînés, le format papier et les envois postaux pour certains outils de communication			X	X			
	5.2 Faire des représentations pour améliorer la couverture du réseau cellulaire	X	X	X	X			
	5.3 Améliorer le site Web de la Municipalité pour la transmission d'information aux familles		X		X	X		
	5.4 Améliorer le site Web de la Municipalité pour faciliter son utilisation par les personnes aînées			X	X	X		
	5.5 Accroître les communications pour joindre les plus jeunes	X			X	X		
Objectif 6 : Mieux connaître les besoins des familles et des aînés	6.1 Mettre en place un ou des mécanismes réguliers de consultation de la population aînée par le biais du comité de suivi de l'accréditation MADA			X				X
	6.2 Mettre en place un ou des mécanismes réguliers de consultation des familles par le biais du comité de suivi de la politique familiale	X	X					X

CHAMP D'ACTION 3 : LE MILIEU DE VIE

Objectifs	Actions	Clientèles cibles			Échéancier			
		Enfants et ados	Familles	Aînés	2025	2026	2027	2028
Objectif 7 : Favoriser le maintien à domicile des aînés	7.1 Faire connaître davantage les services existants en matière de soutien à domicile et de soins de proximité			X	X			
	7.2 Promouvoir les aides financières disponibles (programmes d'aide au logement, etc.)			X	X			
	7.3 Faire des représentations en faveur du maintien et de l'accroissement de l'offre de services du CLSC de Valcourt pour les aînés			X	X			
Objectif 8 : Favoriser l'accès aux services sociaux et de santé pour les familles	8.1 Faire connaître davantage les services existants (CAB)	X	X	X	X			
	8.2 Promouvoir les aides financières disponibles (programme d'aide au logement, etc.)		X		X			
	8.3 Faire des représentations en faveur du maintien et de l'accroissement de l'offre de services sociaux et de santé pour les familles		X		X			
Objectif 9 : Accroître l'attractivité de Racine	9.1 Élaborer un programme particulier d'urbanisme (PPU) afin de répondre aux besoins des familles et des aînés en matière d'habitation	X	X	X	X			
	9.2 Revoir la réglementation pour permettre divers types d'habitation comme les unités d'habitation accessoires	X	X	X		X		
	9.3 Améliorer l'accueil des nouveaux résidents		X	X	X			
	9.4 Élaborer des stratégies pour attirer de nouvelles familles		X	X		X	X	

CHAMP D'ACTION 4 : LES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS

Objectifs	Actions	Clientèles cibles			Échéancier			
		Enfants et ados	Familles	Aînés	2025	2026	2027	2028
Objectif 10 : Protéger l'environnement	10.1 Faciliter le dépôt des matières recyclables et réutilisables	X	X	X		X		
	10.2 Soutenir les initiatives de promotion de l'environnement	X	X	X	X			
Objectif 11 : Accroître l'attrait des parcs et espaces verts	11.1 Ajouter du mobilier urbain dans certains parcs et espaces verts pour les familles		X			X		
	11.2 Ajouter du mobilier urbain dans certains parcs et espaces verts pour répondre aux besoins spécifiques des personnes aînées			X		X		
	11.3 Aménager un planchodrome ou « skatepark »	X					X	X
	11.4 Améliorer l'entretien des installations sportives comme le terrain de balle	X	X	X		X		
	11.5 Aménager un jeu d'eau		X			X		

CHAMP D'ACTION 5 : LE LOISIR

Objectifs	Actions	Clientèles cibles			Échéancier			
		Enfants et ados	Familles	Aînés	2025	2026	2027	2028
Objectif 12 : Améliorer l'accès à certaines installations	12.1 Accroître l'accessibilité universelle de certains lieux publics	X	X	X			X	
	12.2 Améliorer l'accès au module de jeu 0-5 ans durant les heures d'école	X			X			
Objectif 13 : Améliorer l'offre de loisirs locale	13.1 Mettre en place une programmation de loisirs répondant aux besoins des enfants et des ados	X			X			
	13.2 Mettre en place une programmation de loisirs répondant aux besoins des familles		X			X		
	13.3 Mettre en place une programmation de loisirs répondant aux besoins des personnes aînées			X		X		
	13.4 Aménager une zone « ado »	X			X			
	13.5 Relancer la balle-molle à Racine	X	X	X	X			
	13.6 Accroître l'offre d'activités culturelles et artistiques pour les familles		X				X	
	13.7 Accroître l'offre d'activités culturelles et artistiques en fonction des besoins des personnes aînées			X			X	
	13.8 Faciliter la réservation de la surface multifonctionnelle	X	X	X	X			
	13.9 Revoir l'offre de camp de jour		X				X	

CHAMP D'ACTION 5 : LE LOISIR

Objectifs	Actions	Clientèles cibles			Échéancier			
		Enfants et ados	Familles	Aînés	2025	2026	2027	2028
Objectif 14 : Faciliter l'accès à l'offre de loisirs des municipalités avoisinantes	14.1 Évaluer la possibilité d'une entente intermunicipale avec Saint-Denis-de-Brompton pour l'accès aux loisirs, et développer cette entente s'il y a lieu	X	X	X		X		

5. MISE EN ŒUVRE ET COMITÉ DE SUIVI

Afin de s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action 2025-2028 de la présente Politique familiale et des aînés, la Municipalité de Racine s'engage à créer un comité de suivi.

Le comité de suivi est composé des membres suivants :

- **Louise Lafrance Lecours,** élue responsable des questions familiales et des personnes aînées
- **Arianne Séguin Verner**, représentante des familles
- **Michel Benoît du CIUSSS**, représentant de la santé
- **Marie-Jeanne Neider**, représentante des aînés
- **Serge Fontaine**, représentant des aînés
- **Lyne Gaudreau**, directrice-générale et greffière-trésorière, responsable de la coordination de la mise en œuvre du plan d'action au sein de la Municipalité

Le comité de suivi aura pour mandat :

- D'effectuer le suivi du plan d'action à la lumière des progrès réalisés et des changements en cours dans le milieu;
- De faire des recommandations au conseil municipal ou de la MRC sur l'évolution des actions;
- De poursuivre la réflexion sur l'évolution et l'émergence d'enjeux dans la communauté;
- D'agir, au besoin, à titre d'agent de mobilisation pour favoriser la participation des actrices et des acteurs du milieu.

Le comité de suivi se rencontrera d'abord au début de la mise en œuvre du plan d'action, et ensuite au moins deux (2) fois par année.

6. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

La Municipalité de Racine est fière de contribuer concrètement et activement à la qualité de vie des familles et des aînés du milieu par la mise en œuvre de cette toute première Politique familiale et des aînés et son plan d'action 2025-2028. Bien que la Municipalité joue un rôle central dans son déploiement, la collaboration des partenaires du milieu et de la population racinoise apparaît comme un ingrédient essentiel à l'atteinte des objectifs fixés.

Pour terminer, la Municipalité de Racine tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de cette Politique familiale et des aînés :

- Le gouvernement du Québec, le ministère de la Famille et le Secrétariat aux aînés pour leur soutien financier;
- Les membres du comité de pilotage pour leur implication et leur engagement;
- Espace MUNI pour l'accompagnement et le soutien technique offerts;
- Les organismes et partenaires du milieu pour leur collaboration;
- Les familles et les aînés de Racine pour leur participation aux consultations.